

NOTICE UTILISATION

« FICHE D'ACCOMPAGNEMENT »

Vous souhaitez devenir *accompagnateur d'école d'arbitrage* ? Pour cela vous devez effectuer 5 suivis de JAJ, ce document vous permettra d'utiliser au mieux les fiches de suivis fournies

(Fiche d'accompagnement JAJ et N°2)

Réalisation des fiches d'accompagnement

- Utiliser les fiches d'accompagnement fournies :

* deux fois la fiche d'accompagnement JAJ et trois fois fiche d'accompagnement N°2

* trois fois la fiche d'accompagnement JAJ et deux fois fiche de d'accompagnement N°2

- Réaliser des suivis sur différentes paires de JAJ,

- Réaliser les accompagnements sur cinq rencontres avec au minimum deux catégories différentes (U11 à U18)

- Utiliser ces fiches d'accompagnement lors de match officiel générant une FDME*,

- Être inscrit sur la FDME en tant que « Accompagnateur JA »

Retour des accompagnements

- Les accompagnements sont à réaliser entre le **1 septembre 2021 et le 15 mai 2022**.

- La fiche d'accompagnement doit être renvoyé dès sa réalisation à l'adresse suivante avec pour objet de l'e-mail **FICHE D'ACCOMPAGNEMENT ARBITRAGE – CLUB - NOM**

accompagnementjai@gmail.com

Merci d'enregistrer votre document en le nommant de la manière suivante :

CLUB – NOM – DATE D'ACCOMPAGNEMENT (Ex : GBDH - STUNAUTL - 14102020)

Informations complémentaires

Si les JAJ présentent des qualités d'arbitres, n'hésitez pas à contacter l'animateur départemental de votre comité ou le responsable de la formation JAJ en BFC : 5200000.pvauchez@ffhandball.net